

vor à l'prompte réalisation des plus chères espérances de la patrie commune.

Rome, le 25 novembre 1848.

Le président du conseil, STURBINETTI.

Rome, 27 novembre 1848.

Les misérables qui nous gouvernent sont consternés; Pie IX ne pouvait pas, comme ils l'espéraient, être leur instrument, mais il eût été leur otage; tout leur échappe, ils sentent leur isolement.

L'hypocrisie de leurs proclamations fait pitié: ils paraissent s'étonner que le Saint-Père ait pris cette résolution; ils parleraient volontiers de leur respect et de leur soumission pour sa personne; mais s'ils n'ont pas intercepté toutes nos lettres, comme ils ont tâché de le faire, l'Europe connaît maintenant leur conduite et la juge.

Pie IX, dans sa lettre de départ au marquis Sacchetti, reconnaît le fait de leur ministère, et ils osent en conclure qu'ils ont été légalement et librement constitués par lui.

Tout Rome se réjouit et se félicite: si le Pape n'eût pas parti, il se précéderait en ce moment, ainsi qu'ils s'en vantent, à aller, prisonnier au palais de Latran, et ils auraient proclamé leur omnipotence; aujourd'hui, ils n'ont plus que des sentiments de défiance pour l'autorité pontificale, qui sont toujours les mêmes hommes.

Dieu ne fait que tous leurs efforts pour maintenir l'ordre et la tranquillité. Tout le monde craint le pillage.

Le départ de notre colonie française dans ces circonstances est une catastrophe; il y a parmi nous des honnêtes gens de toutes les opinions, il y a aussi un certain nombre de républicains qui ne veulent pas que l'on s'occupe de l'indignation que les lâchetés et l'ingratitude des assésins qui oppriment la ville et qui ont contraint le Pontife à s'éloigner. Il était question au comité populaire de faire une démonstration contre les Français. Quelques-uns d'entre nous se trouvaient dans la foule et ils annonçaient qu'ils seraient devant sa maison pour recevoir les assésins. Il n'a pas été donné suite à la proposition. Nous avons refusé également d'assombrir notre drapeau noir.

Rome devient déserte: il ne reste plus, dit-on, que le cardinal Orsini, tous les autres membres du sacré-colège sont partis; notre ambassadeur est parti ainsi que ceux des grandes puissances. La plupart des princes romains se sont également éloignés de la ville; le peu d'étrangers qui étaient venus s'en va.

Je voudrais pouvoir vous parler, en terminant, du discours que le P. Ventura a lu ce matin à Saint-Andrea della Valle, à l'occasion du service célébré dans cette église pour les victimes de Vienne; je n'en ai ni le temps ni le courage, mais je vous l'enverrai; dans les circonstances présentes je ne crois pas être trop sévère en disant que ce n'est pas seulement un discours insensé, c'est une mauvaise action.

Voici un extrait de la courageuse démission des députés de Bologne et les motifs généraux qu'ils y donnent dans un manifeste du 25 novembre:

La première des questions politiques était ici une question de droit, d'humanité, de morale. Dans le palais du parlement, qui devient le temple sacré de la liberté, un ministre du Pape, un député élu par la ville de Bologne, un ancien et illustre professeur de notre université, un italien, un homme, avait été tué. Nous ne pouvions rester assis sur ces bancs, si ce crime n'était puni d'une manière solennelle de la justice. Nous avons exposé immédiatement notre ferme résolution sur ce point à l'un des ministres qui nous a répondu que le ministre ne laisserait pas passer la première séance du conseil sans annoncer qu'il avait ordonné de procéder aux informations judiciaires. Sur cette assurance, nous continuâmes à attendre en silence. A la première séance, à laquelle nous assistions avec la plus vive anxiété, le ministre demeura muet sur toutes les questions. Il se taisait sur le meurtre de Rossi, il se taisait sur les accusations adressées à son programme par le prince de Canino, et n'osa même pas dire une seule parole sur la proposition de M. Potenziani.

Cette proposition, nous l'avons votée unanimement, et il nous semblait d'abord qu'elle était adoptée. Mais un orateur ayant demandé la contre-épreuve, le président déclara que la proposition était rejetée. Nous croyons à la loyauté du bureau du conseil, et il n'est pas permis d'en douter sans preuve. Nous ne parlons pas des démonstrations des tribunes; triste condition des temps où l'on tente d'empêcher la liberté des opinions et des paroles! Mais le rejet inattendu de la proposition Potenziani portait un coup à la base même du statut constitutionnel, invalidait l'insinuation de la chambre et toutes ses délibérations ultérieures. Il nous a semblé que dès lors notre parole et notre présence étaient inutiles, dangereuses peut-être, et un profond sentiment de conscience nous inspira de donner notre démission.

Pourquoi n'y a-t-il pas dans l'état Romain plus de courageux imitateurs des députés de Bologne? Disons toutefois que plusieurs députés ont également donné leur démission et que, appuyé par Canino, le président Sturbinetti a déclaré qu'il n'accepterait plus aucune démission, et que la chambre délibérerait toujours valablement, à quelque nombre qu'elle fut réduite.

Paris, 12 décembre 1848.

Un grand fait ressort de la situation de Rome: c'est qu'elle ne peut pas se passer du Pape. Les exaltés s'avouent que leur triomphe, imposé par d'odieuses violences, ne leur attire que l'indignation de l'Europe, et en les couvrant de honte, ne peut pas même leur assurer un mois d'autorité. Les démagogues voyant que leur masque tombe et qu'ils ne peuvent plus s'abriter sous le nom vénéré de leur victime, les démagogues confessent qu'ils sont à bout de voies.

Tel est le premier effet du langage si ferme et si noble du Souverain-Pontife. Dieu fera le reste.

Voici la protestation du Saint-Père, (que nous n'avons qu'imparfaitement donnée dans notre dernière feuille, d'après les journaux anglais.)

Les violences exercées contre Nous ces jours derniers, et la volonté manifestée de se précipiter dans d'autres excès (que Dieu veuille éloigner des malheurs, en inspirant des sentiments d'humanité et de modération dans les âmes!). Nous ont contraint à Nous séparer momentanément de Nos sujets et de Nos enfants, que Nous avons toujours aimés et que Nous aimons toujours.

Parmi les motifs qui Nous ont déterminé à cette séparation (et Dieu sait combien elle est douloureuse à Notre cœur), celui dont l'importance est la plus grande, c'est d'avoir la pleine liberté dans l'exercice de la puissance suprême du Saint-Siège, exercice que l'univers catholique pourrait supposer à son droit, dans les circonstances actuelles, n'être plus libre entre nos mains. Que si une telle violence est pour Nous le sujet d'une grande amertume, cette amertume s'accroît encore mesure, quand Nous pensons à la tâche d'ingratitude dont s'est couverte, à la face de l'Europe et du monde, une classe d'hommes pervers,

et bien plus encore à la tâche qu'a imprimée sur leurs visages la colère de Dieu, qui, tôt ou tard, exécute les châtiements prononcés par son Eglise.

Dans l'ingratitude de Nos enfants, Nous reconnaissons la main du Seigneur qui Nous frappe, et qui veut que Nous expirions Nos péchés et ceux des peuples. Mais Nous ne pouvons, sans trahir Nos devoirs, Nous abstenir de protester solennellement en présence de tous (comme, dans la fédération du 16 novembre et dans la matinée du 17, Nous avons protesté verbalement devant le corps diplomatique, qui Nous avait honorablement entouré et qui a tant contribué à fortifier Notre cœur) que Nous avons souffert une violence inouïe et sacrilège. Laquelle protestation Nous entendons renouveler solennellement en la circonstance présente, à savoir que Nous avons été opprimé par la violence; et, en conséquence, Nous déclarons tous les actes qui en ont été la suite, nuls et de nulle valeur ni force légale.

Les durs vérités et les protestations que Nous venons d'exposer, ont été arrachées à Nos lèvres par la méchanceté des hommes et par Notre conscience, laquelle, dans les circonstances présentes, Nous a excités avec force à l'accomplissement de nos devoirs. Toutefois, en présence même de Dieu, et tandis que Nous le prions et supplions d'apaiser sa colère, Nous avons confiance qu'il ne nous sera pas défendu de commencer Notre prière par ces paroles d'un saint roi et prophète: "Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuetude."

Et cependant, ayant à cœur de ne pas laisser sans chef, à Rome le gouvernement de Notre Etat, Nous nommons une Commission de gouvernement, composée des personnes suivantes:

Le Cardinal Castracane, Vgr. Robertson-Robart, le Prince de Roviano, le prince Barberini, le marquis Bevilacqua de Bologna, le marquis Ileri de Macerata, le lieutenant-général Zucchi. En confiant à la dite commission de gouvernement la direction temporaire des affaires publiques, Nous recommandons à tous Nos sujets et fils le calme et la conservation du Pontife.

Enfin, Nous voulons et ordonnons que de ferventes prières s'élèvent chaque jour vers Dieu pour Notre humble Personne, et pour le rétablissement de la paix dans le monde, et spécialement dans Notre Etat et à Rome, où sera toujours Notre Cour, quelle que soit la partie du monde où Christ qui nous habite. Et Nous, comme c'est le devoir du suprême sacerdot, et avant tout, Nous invoquons, très-dévotement, la souveraine Mère de miséricorde, la Vierge Immaculée, et les saints Apôtres Pierre et Paul, afin que comme Nous le désirons ardemment, l'indignation du Dieu tout-puissant soit éloignée de la ville de Rome et de tous Nos Etats.

Donné à Gaëte, le 27 novembre 1848.

PIUS, PAPA IX.

Le journal officiel de Naples du 27 novembre annonce en termes formels que le Souverain-Pontife a choisi Gaëte pour sa résidence: *Ha sceltu a sua stanza, Gaëte*.—Si donc, comme l'annoncent les autres feuilles napolitaines du 28, le Pape se rend à Naples, ce ne sera que momentanément et pour satisfaire la pitié des habitants de cette capitale.

Nous recevons de Naples, à la date du 30 novembre, les nouvelles suivantes:

Le comte de Spaur arriva à Naples le soir et se présenta immédiatement chez le roi, introduit par Mgr Garibaldi, nonce apostolique. Il remit au roi une lettre autographe de S. S., dans laquelle le Saint-Père le prévenait de son arrivée, et lui demandait l'hospitalité pour le chef de l'univers catholique. Le roi est à peine ouvert la lettre qu'il fut saisi de joie et d'étonnement. A cette heure avancée de la nuit, il donna ordre immédiatement à un bataillon du 2e régiment des grenadiers de la garde et à un bataillon de ligne de s'embarquer sur les deux frégates à vapeur le *Tancredi* et le *Robert*, pour servir de gardes au Souverain-Pontife. Lui-même monta sur le *Tancredi* avec son épouse, le comte d'Acqua et le comte de Trapani, l'infant Don Sébastien, et une nombreuse suite. Paris de Naples à six heures du matin, sept heures après ils étaient devant Gaëte. Quand le roi parvint à Gaëte, personne n'y soupçonnait encore la présence du Pape. Seul, le général Gross, gouverneur de la ville, avait eu la pensée que S. S. pouvait être à bord du *Ténare*, en voyant sur ce bateau les ministres de France et de Portugal. A son débarquement, le roi fut reçu par le Cardinal Antonelli et M. d'Harcourt, et on résolut de faire passer incognito le Saint-Père au palais du gouvernement. C'est ce qui eut lieu, et aussitôt les augustes souverains, avec leur famille, s'y rendirent et baisèrent les pieds du Souverain Pontife. Il est impossible de décrire cette entrevue si touchante. Le roi, prosterné devant le Pape, rendait à Dieu les plus vives actions de grâces de voir le Pontife sain et sauf et réfugié dans son royaume, et il recevait la bénédiction pontificale que le Saint-Père répandait sur toute la famille royale et sur tout le royaume. Le Pape a invité à sa table LL. MM. le roi, la reine et les princes. Le cardinal Antonelli a reçu à une autre table le ministre de France, le ministre de Bavière et les autres diplomates, le commandant du *Ténare* et les autres officiers.—Le 27, sont arrivés à Gaëte le frère du Pape, comte G. Mastai, avec son fils le comte Louis; puis peu après l'abbé Rosmini, le prince Borghese, le prince Doria, le duc Salviati et le professeur Montanari. En même temps venaient de Naples S. Em. le Cardinal-Archévêque Riario-Sforza. Le Pape se mit au balcon de son appartement, et donna sa bénédiction à l'équipage de la frégate le *Tancredi*, et à la population qui s'était rassemblée en foule devant le palais, et remplissait l'air des acclamations les plus vives de dévouement.

Rome, 3 décembre 1848.

La tranquillité apparente de Rome ne doit pas vous surprendre outre mesure; cette tranquillité n'est que la stupeur du passé et l'attente de l'avenir. Les désordres et les crimes de ces derniers temps n'avaient eu d'ailleurs pour auteurs immédiats et spontanés, que les étrangers italiens, réfugiés ou autres, et quelques-uns des amis de Pie IX. Ils ont cessé un moment leurs agitations et les attentats: voilà pourquoi nous avons l'air tranquille.

Si le peuple romain était abandonné à lui-même, s'il n'était pas retenu encore par la crainte, il n'en resterait pas là; singulièrement attaché dans son cœur au Saint-Père, à la Papauté, trop clairvoyant pour ne pas avoir apprécié les intentions loyales et le dévouement magnanime de son Souverain, vous le verriez bientôt exprimer à Pie IX ses sentiments d'amour et de profond repentir; mais il faut qu'il trouve jusqu'au bout que le plus grand malheur d'une nation c'est son manque de caractère et sa lâcheté: ni le bon sens, ni le devoir, ni la reconnaissance, ni aucun sentiment généreux n'y résistent.

Que deviennent donc la Constituante, la ligne italienne, et le programme belliqueux de Mamiani? Il est clair maintenant qu'aucune de ces propositions n'était sérieuse; ce n'était que des machines de guerre destinées à enlever à Pie IX son pouvoir et sa popularité, pour nous donner à sa

place les Sterbini, les Mamiani, le prince de Canino et les sicaires qui les entourent. Il n'est plus question aujourd'hui de tous ces projets, ces hommes connaissent mieux que qu'on soit qu'ils étaient irréalisables.

Mais ils feront de vains efforts pour étouffer les tempêtes qu'ils ont suscitées; ils n'arrêteront ni les impatiens, ni ceux qui compromettent moins directement, veulent exploiter à leur tour la position. Mazzini est arrivé à Rome depuis quelques jours, les sommants de convoquer la Constituante, et les journaux italiens du parti, mais étrangers à l'Etat romain, commencent à s'étonner de leur inaction et à leur faire des reproches.

D'un autre côté, on assure qu'un cri de réprobation s'élève du sein des provinces. On dit que Bologna, la seconde ville de l'Etat et la rivale de Rome, a envoyé un acte d'adhésion au Saint-Père, et que cet exemple a été imité par Ancône. M. Rossi était député de Bologna. C'est en vain que le *Contemporaneo* cherche à opposer à ces manifestations des adresses émancipées de clubs établis dans quelques villes pontificales; ces clubs n'existent que sur le papier.

La lumière commence à se faire sur les causes qui ont amené la trahison de l'armée pontificale; les soupçons les plus graves planent sur les officiers piémontais, appelés sous prétexte de réorganiser les troupes, et qui en ont complètement perverti l'esprit.—Je ne sais si le P. Ventura recule devant la publicité; mais dans tous les cas son discours ne se verra pas encore: la péroraison se trouve dans le *Contemporaneo*, vous la jugerez.—Nous sommes dans nos nouvelles certaines du général Zucchi. Le trop célèbre P. Gavazzi est à Rome, mais heureusement il a gardé le silence jusqu'à présent.

M. de Corcelles a été présenté au Pape par M. d'Harcourt. Sa Sainteté a paru vivement touchée de la résolution généreuse du gouvernement français. Elle désire visiter la France, et annonce l'intention formelle de s'y rendre aussitôt que les circonstances le permettront.

Paris, 14 décembre 1848.

Le Pape est toujours à Gaëte. On assure que S. S. y tiendra prochainement un consistoire. Le *Tempo*, journal semi-officiel de Naples du 1er décembre, rapporte les faits suivants:

Lorsque le Saint-Père, à Gaëte, a admis les officiers de la garnison de cette ville à lui baiser les pieds, il leur a dit avec une ineffable bonté: "Venez faites partie, Mes sieurs, d'une armée qui est un modèle de discipline et de fidélité, qui, au prix de son sang, a soutenu l'empire des lois, et a délivré le royaume du fléau de l'anarchie."

Aux soldats de marine, le Saint-Père a dit: "Mes enfants, vous êtes fidèles à votre Souverain, restez-le jusqu'à la mort."

Le même journal ajoute les circonstances suivantes au récit d'un fait qui a déjà excité l'admiration universelle:

Le 16 novembre, quand les factieux allaient se porter à leurs coupables excès, le Pape se trouvait au Quirinal, environné du corps diplomatique. Il était midi, et Pie IX se sépara des ambassadeurs, qui voulaient qu'il restât encore un moment d'eux. C'était l'heure où S. S. avait l'habitude d'adresser sa prière à Dieu pour la chrétienté entière. A peine avait-il quitté le corps diplomatique, qu'on entendit les détonations des armes à feu sur la place du Quirinal. Pie IX, revenant sur ses pas, dit aux personnes qui étaient là, avec la sérénité du juste: "Voyez si j'ai besoin de prier: je prie pour eux!" Puis, il s'éloigna de nouveau.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 12 JANVIER 1849.

M. ETIENNE PARENT,

LE PRÊTRE, ET LE SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

(Suite.)

Avant d'aller plus loin dans le champ un peu vaste que j'ai entrepris de moissonner, je vais revenir sur mes pas, et m'amuser à glaner tant soit peu. Ou plutôt, pour me servir d'une comparaison empruntée à un autre ordre de choses, avant de pénétrer dans l'intérieur du petit édifice intellectuel que nous a construit M. Et. Parent, je veux encore en fixer un moment le portail, auquel il a donné intentionnellement des proportions grandioses.

M. Parent, avant d'en venir au point principal de sa thèse, le prêtre, pose ses principes et fait ses considérations préalables dans une espèce de long exorde. J'en suture les idées fondamentales, pour les accompagner de quelques réflexions courtes.

Dans un thème, nous dit l'habile lecteur, le mot *Spiritualisme* exprimerait tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins. Ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, je l'appellerai *matérialisme*. Le prêtre, c'est le spiritualisme en action dans la société. Ainsi le prêtre, c'est la main; le spiritualisme, c'est l'arme. Avant d'armer cette main, on lui fait connaître l'arme, afin de spécialiser l'usage qui doit en être fait; on d'autre mots, avant de parler du prêtre, on fait une dissertation sur le spiritualisme.

Or, dit M. Parent, l'histoire nous apprend que lors de l'avènement du christianisme, et longtemps auparavant, une profonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux le colosse de l'empire romain, et on ne voyait pas de fondement moral. La force physique, qui ne peut gouverner toujours les hommes, soutient seule l'immense fabrique. Déjà les angoisses; déjà l'attente impatiente de quelque idée morale et religieuse nouvelle... Cette idée, le Christ enfin l'apporta du ciel. "Dix huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette mémorable époque, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de charité a été enseignée aux hommes; et à l'heure qu'il est, une inquiétude semblable à celle d'autrefois tourmente les esprits." Et d'où vient donc ce malaise? Ah! c'est que les peuples veulent marcher à la "réalisation sociale de l'évangile," et qu'on leur oppose une résistance obstinée; c'est qu'ils demandent "pain et de la liberté," et qu'on les irrite par d'injustes refus. Il faudrait aux sociétés actuelles une puissance pour guider les peuples vers leur compète. Leur faudrait un clergé rénové, qui vould leur faire respirer l'atmosphère de la liberté et du progrès social. Le but de M. Parent, dans sa présente lecture, est de contribuer, dans la mesure de ses forces, à façonner d'après ce type le sacerdoce actuel.

Voilà, certes, un début séduisant, pathétique même. C'est

par le talent à montrer ainsi que le beau côté d'une question, que l'on fait battre des mains à un auditoire même distingué. Mais, est-ce bien là le langage qui convient, quand on parle à une jeunesse qu'il faudrait instruire et non pas seulement enthousiasmer? M. Parent peint sous des couleurs très-vraies le malaise et l'oppression dans laquelle agonisent, en quelque sorte, les peuples chrétiens. Mais est-il vrai que leurs malheurs ne viennent de ce qu'on ne renonce la Liberté, cette belle et noble fille du ciel, cette compagne inséparable d'une autre fille du ciel, qui lui donne affectueusement le bras, la Religion? Voyons un peu. On ne peut pas dire, je crois, que les maux des peuples payens ne viennent que du manque de liberté; ce serait confondre l'effet avec sa cause. Ils furent la conséquence de l'avilissement intellectuel et moral. La corruption des esprits par les erreurs les plus absurdes, la corruption des cœurs par les vices les plus infâmes, durent amener la dégradation des corps par l'esclavage. Elles durent faire pleuvoir sur la terre cette légion de maux, qui, conduite par le crime, foulait sous ses pas la malheureuse humanité: les maladies avec leurs douleurs aiguës, les discordes civiles, les bouleversements, les injustices, les brigandages, l'oppression, le despotisme, la loi brutale du plus fort, et par suite l'état de souffrance et d'abjection, l'état de misère et de servitude. De même, les maux des peuples d'aujourd'hui ne viennent pas seulement de ce qu'on méconnaît la liberté; mais ils sont dus à un retour à la corruption payenne; corruption des esprits par la négation de la foi; corruption des cœurs par un matérialisme abject, qui se vante dans les plus sales jouissances du corps. Le christianisme avait rénové la société, non pas principalement par la liberté, mais en donnant aux esprits pour les inspirer les sublimes vérités chrétiennes; aux cœurs, pour les régler, la sainte morale de l'évangile. Il avait donné pour motifs à l'amour et la fraternité, les paroles et s'était les exemples de celui qui aima ses frères jusqu'à leur laver les pieds, jusqu'à donner sa vie pour eux. Avec l'avilissement de l'antique foi, devait nécessairement affaiblir aussi l'immense influence sociale d'un enseignement qui était descendu du ciel l'amour sur la terre; qui protégeait toutes les faiblesses, et qui était un soulagement, une consolation à toutes les misères. Déjà l'égoïsme de nos sociétés du jour; déjà l'appât effréné des jouissances du corps, et par suite, le culte impie de l'argent, l'exploitation du pauvre au profit du riche, le paupérisme et ses hideuses conséquences. Déjà encore l'envie du pauvre qui n'a plus de motifs de souffrir sa pauvreté, et qui se rue sur le riche pour le dépouiller. Quand pour guérir tant de maux divers, un lecteur vient nous dire qu'il suffit que le sacerdoce se libéralise et se mette à la tête des peuples pour les mener à la conquête de la liberté, je ne puis m'empêcher de me rappeler le traitement des *Médecins de Mohéli*, qui n'ont qu'un moyen remède pour toutes les maladies.

Pour bien faire comprendre sa pensée sur le prêtre et sur l'espèce d'action qu'il veut lui attribuer dans la société, M. Parent expose ensuite ses idées sur le spiritualisme social dont le prêtre est la personnification. "La société humaine, dit-il, étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier, mu par deux impulsions différentes; l'impulsion de l'âme, de la raison, et l'impulsion des sens, des passions. L'un tend à nous élever vers Dieu; l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles." Au sens du lecteur, ces deux impulsions, n'est-ce pas l'âme et le corps, qui sont l'âme et le corps? Si j'interprète bien ce dernier passage, j'aurais bien le droit d'en relever l'apparente inexactitude. En effet, c'est à l'impulsion de la loi des sens, est un crime non seulement quand il y a violation des lois de la création; mais encore quand il y a infraction des engagements sacrés que l'homme peut avoir pris vis-à-vis de Dieu, et des lois de moralisation que l'Église impose. Violent le célibat et la virginité forcés, enfreindre les sacrements prescrites concernant la pénitence chrétienne, c'est un crime, quoique l'infraction ne blesse pas les lois de la création. Au reste, si le lecteur veut bien revoir le texte même de M. Parent, il reconnaîtra que les *droits des sens* sont contents avec un zèle qui laisse à comprendre que ces droits doivent entrer pour beaucoup dans ces idées de liberté vers laquelle il prétend pousser le sacerdoce.—Il distingue deux natures dans l'homme, et partant de là, il s'indigne contre ceux qui croiraient qu'il y a chez lui deux principes ennemis toujours en antagonisme: l'un est le cœur, l'autre l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer.—Il ne veut que reconnaître dans l'homme deux mobiles d'action, correspondants à ses deux natures; mobiles différents dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin... Je serais de l'avis de M. Parent, s'il parlait de l'homme primitif, tel qu'il serait des mains de Dieu. Sans doute que le créateur n'a pu déposer dans son sein un germe essentiellement mauvais. Au contraire, il le forma avec un admirable équilibre entre les lois de l'esprit et celles des sens. Mais la révélation, dont M. le lecteur nous dit un mot en passant, nous apprend que l'homme actuel est un être décliné; et que les conséquences de sa dégradation sont de criminelles aptitudes, qu'il faut sans cesse comprimer. S'il s'agissait donc de l'homme primitif, je concourrais avec M. Parent dans ses principes sur la vie des sens. Mais, comme il est question de l'homme corrompu par la chute originelle, je ne puis que réiter, conformément à l'enseignement religieux, qu'il y a dans nous deux hommes en antagonisme; le *véritable homme*, qu'il faut combattre et détruire; et l'*homme nouveau*, qu'il faut choyer. Et partant de là, je ne puis me décider à prouver à une jeunesse impétueuse ses droits aux jouissances matérielles des sens; je trouve plus prudent de lui dire, avec l'apôtre, "qu'il faut chérir son corps et le réduire en servitude." Je m'aperçois, lecteurs, que je tombe un peu dans l'ascétisme; mais le sujet traité par M. Parent, et l'espèce d'apocryphe apparent vers lequel il penche, me sont une suffisante apologie.

M. Parent n'est pas non plus tout à fait heureux dans ses principes sur le spiritualisme. J'en ai déjà fourni la preuve à propos de la vie contemplative. Il paraît vraiment s'élever contre mesure, à ce sujet, et errander beaucoup trop les excès. Qu'il se rassure; par le temps qui court, le siècle aura toujours assez de partisans. J'aimerais même à lui voir exprimer un souhait, celui de voir prendre le chemin du clergé à tant de jeunes gens qui prennent celui du langage ou du suicide. Il n'est pas si facile que M. Parent semble le croire d'exceller en fait de spiritualisme. Et pour ma part, je ne crois pas que les Indiens aient reçu le joug d'une compagnie de marchands pour avoir été trop *spirituels*; pas plus que je ne me laisse persuader que la *polygamie* et les *serails* de l'islamisme dénotent chez ses partisans un excès de spiritualisme!

Maintenant, M. Parent, après avoir initié le prêtre aux principes différents du matérialisme et du spiritualisme, et après l'avoir prévenu contre les excès de l'un et de l'autre,